Le *esse* thomiste et la discussion sur la personnalité de l'âme séparée

Martín F. Echavarría, Universitat Abat Oliba CEU, CEU Universities

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

Introduction

Comme on le sait bien, il y a dans l'œuvre de saint Thomas des thèmes dans lesquels l'originalité de sa conception de l'*être* (*esse*) se manifeste plus clairement. Les thèmes de l'Être comme nom divin, ainsi que celui des substances séparées, en sont deux exemples clairs. Parmi les thèmes anthropologiques, ceux qui concernent la subsistance de l'âme rationnelle sont ceux où cette doctrine apparaît de façon patente. Saint Thomas ne prouve pas seulement que l'âme humaine est, d'une certaine manière, substance et, par conséquent, qu'elle a l'être par soi ; cette preuve fait aussi partie des démonstrations de l'incorruptibilité de l'âme et de sa création immédiate par Dieu[1].

Je pense que la réponse à la question de savoir si l'âme humaine séparée est une personne est aussi l'un des thèmes dans la réponse desquels une conception adéquate de l'*esse* thomiste joue un rôle important. Comme nous le verrons, deux points sont clés dans la solution du problème chez saint Thomas : l'un, anthropologique, est la conception du corps comme partie substantielle de la nature humaine ; l'autre, métaphysique, est la conception du mode spécial selon lequel l'âme rationnelle possède l'*esse*. La discussion actuelle a suscité une littérature très abondante, avec des arguments très détaillés, et les expliquer et les exposer supposerait un travail beaucoup plus étendu que celui-ci. L'intention de cette communication est d'exposer la pensée de l'Aquinate à partir de l'exégèse de ses propres paroles, et non d'entrer dans le détail de la discussion actuelle sur le sujet, qui ne sera abordée que pour rendre plus claire la position de saint Thomas lui-même.

[1] Cf. M. F. Echavarría, ...

1. Le contexte scolastique de la question

La question de savoir si l'âme humaine séparée du corps après la mort est une personne, dont le débat a été rouvert ces dernières années dans le contexte du thomisme anglophone, est une question qui se pose pour la première fois dans le contexte de la scolastique médiévale. Elle surgit surtout au XIIe siècle, et reçoit les réponses affirmatives de Hugues de Saint-Victor et de Pierre Lombard, autorités très importantes dans le contexte académique de l'Aquinate.

Hugues de Saint-Victor la traite dans son ouvrage *De Sacramentis Christianae Fidei*. Sa position est conditionnée par son dualisme anthropologique. On y lit : « L'homme est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, parce que l'âme (qui est la partie principale de l'homme, ou plutôt, qui était l'homme lui-même) fut image et ressemblance de Dieu »[2]. Ce dualisme a pour conséquence non seulement qu'il affirme, en christologie, que l'âme séparée du Christ après la mort était homme, mais aussi que, dans le cas des créatures, l'âme serait une personne. Analysons les textes les plus importants :

> L'âme, en effet, en tant qu'elle est un esprit rationnel, a de soi et par soi d'être personne, et quand le corps lui est associé, ce n'est pas tant pour composer la personne que pour s'ajouter à la personne. De telle sorte que, du fait que par l'union il est un avec elle, il commence à être personne avec elle[3].

Le principe est clair. L'âme est personne par elle-même. Le corps s'unit à l'âme, non pas tant pour constituer la personne, mais de telle sorte qu'il s'ajoute ou s'adjoint à une personne déjà constituée en elle-même, métaphysiquement parlant, indépendamment du fait que tous deux, l'âme et le corps, commencent à exister au même instant. C'est comme si la

[2] *De Sacramentis Christianae Fidei,* I, l. VI, c. 2, p. 264.
[3] *De Sacramentis Christianae Fidei*, II, pars I, c. 11, pp. 409: "Anima quippe in quantum est spiritus rationalis, ex se et per se habet esse personam, et quando corpus ei sociatur non tantum ad personam componitur, quantum in personam apponitur. Ut in eo quod per unionem quodammodo unum sit cum illa, eadem quae ipsa est persona esse incipiat, cum illa."

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

personne de l'âme s'associait le corps. Ensuite, explique Hugues, dans la mort, c'est le corps qui meurt, mais non la personne, parce que l'âme séparée est parfaitement personne :

> Qu'est-ce qui meurt, sinon seulement le corps qui est abandonné par l'âme ? Car l'âme ne meurt pas, ni ne cesse de vivre, même si elle cesse de vivifier. Donc, c'est le corps qui meurt. Mais l'homme, dit-on, c'est-à-dire la personne, meurt. Qu'est-ce que la personne ? Si l'individu de substance rationnelle est la personne, l'esprit rationnel, qui est un par simplicité et capable de raison par nature, a proprement d'être personne par lui-même, en tant que l'esprit rationnel est par lui-même lorsqu'il est sans le corps. Mais lorsque le corps lui est uni, en tant qu'il est uni au corps, il est une personne conjointement avec le corps. Lorsque, en revanche, il est séparé du corps, il ne cesse pas pour autant d'être personne, et la même personne qu'il fut auparavant, parce que le corps, en se retirant de l'association avec l'esprit, n'enlève pas à l'esprit d'être personne, de même qu'auparavant, lorsqu'il s'unissait à lui, il ne lui donna pas d'être personne[4].

Ainsi se trouve exposée la position de Hugues. L'âme a par elle-même d'être personne, parce qu'au fond l'homme est l'âme. En s'unissant au corps, l'âme continue d'être personne, mais conjointement avec le corps qui lui est associé. L'homme n'est pas une unité substantielle d'âme et de corps, mais un esprit incarné. C'est le corps qui meurt, non l'âme. À la mort du corps, l'âme continue d'être personne. Et, de plus, elle est la même personne

[4] *De Sacramentis Christianae Fidei* , II, pars I, c. 11, pp. 410, 411: "Quod autem moritur, nisi solum corpus quod ab anima deseritur? Anima enim non moritur, nec vivere desinit, etiam quando vivificare desinit. Ergo solum corpus moritur. Sed homo, inquit, id est ipsa persona moritur. Quid est persona? Nonne individuum rationalis substantiae? Si ergo individuum rationalis substantiae persona est ; rationalis utique spiritus, qui et simplicitate unus est, et natura rationis capax, proprie personam esse habet ; ex se quidem in quantum spiritus rationalis est per se autem quando sine corpore est. Quando autem corpus illi unitus est in quantum cum corpore unitum est ; una cum corpore persona est. Quando vero a corpore separatur ; persona tamen esse non desinit ; et ipsa eadem persona quae prius fuit, quoniam corpus a societate spiritus decedens, eidem spiritui personam esse non tollit, sicut prius quando jungebatur ipsi ut persona esse non dedit."

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

qu'avant de mourir, parce qu'elle n'avait pas reçu du corps d'être personne, et c'est pourquoi elle ne le perd pas avec la mort. L'âme séparée est donc pleinement personne.

Pour sa part, Pierre Lombard, dans le *Livre des Sentences*, l. III, dist. 5, soutient aussi que l'âme séparée est une personne. Le contexte est, de nouveau, le traitement de l'assomption de la nature humaine par la personne divine du Verbe. Le Maître des *Sentences* répond à l'objection selon laquelle, puisque l'âme est une personne, selon la définition de Boèce, la Personne divine assumerait alors une personne, et non la nature. La réponse de Lombard est la suivante :

> Ici certains objectent que la personne assume une personne. Car la personne est « substance individuelle de nature rationnelle ». Or l'âme est cela ; donc, si elle assume l'âme, elle assume aussi la personne. Mais cela ne s'ensuit pas, parce que l'âme n'est pas personne lorsqu'elle est unie personnellement à une autre chose, mais lorsqu'elle existe par elle-même ; car l'âme détachée du corps est personne, comme l'ange. Or cette âme n'a jamais existé sans être unie à une autre réalité ; c'est pourquoi, bien qu'elle ait été assumée, ce n'est pas une personne qui a été assumée[5].

Sans entrer dans la thématique théologique de l'assomption de la nature humaine par le Verbe, étrangère à la question de notre communication, l'affirmation de Pierre Lombard est claire, semblable à celle de Hugues, bien que plus sobre : l'âme unie au corps n'est pas une personne indépendante, mais l'âme séparée du corps est une personne, tout comme l'ange. On entrevoit de nouveau, dans ces affirmations, des présupposés anthropologiques d'inspiration dualiste.

[5] Petri Lombardi, *Libri IV Sententiarum*, Firenze: Collegi S. Bonaventurae ad Claras Aquas,p. 372 (l.III, dist. 5, c. 3): "Hic a quibusdam opponitur, quod personam assumserit persona. Persona enim est 'substantia rationalis individuae naturae'; hoc autem est anima; igitur si animam assumsit, et personam. Quod ideo non sequitur, quia anima non est persona, quando alii rei est unita personaliter, sed quando per se est: absoluta enim a corpore persona est, sicuti Angelus. Illa autem anima nunquam fuit, quin esset alii rei coniuncta ; ideoque non, ea assumta, persona est assumta".

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

Dans leurs commentaires respectifs des *Sentences*, saint Albert le Grand comme saint Bonaventure rejettent les positions de Hugues et du Maître, et considèrent que la position commune de presque tous les docteurs est que l'âme séparée n'est pas une personne. L'argument d'Albert est le suivant :

> Considérée absolument, l'âme est encore, selon sa substance définitionnelle, l'*entéléchie d'un corps physique organique ayant la vie en puissance*. Il semble donc qu'elle ait une dépendance essentielle à l'égard du corps. Par conséquent, elle ne peut être incommunicable de l'incommunicabilité d'un autre. Donc, l'âme n'est pas une personne. Et cela, tous l'accordent[6].

Bien qu'Albert, ensuite, sauve les paroles du Maître en les interprétant comme hypothétiques, pour ce qui touche au cœur de la question il soutient que l'âme n'est pas une personne, parce qu'être acte du corps est constitutif de la définition de l'âme, tirée d'Aristote. Le fait qu'elle soit communicable au corps s'oppose à l'incommunicabilité qui est propre à la raison de personne ; c'est pourquoi elle n'est pas un tout complet. C'est justement ce que dit la définition d'un autre Victorin, Richard de Saint-Victor : « *rationalis naturae incomunicabilis existencia* ». C'est pourquoi l'âme humaine séparée n'est pas une personne.

Saint Bonaventure, pour sa part, développe un peu plus l'argument, mais soutient également que l'âme séparée n'est pas une personne. Il énonce ainsi sa conclusion : « L'âme séparée n'est pas pleinement personne, quoi qu'en ait pensé le Maître des Sentences à ce sujet »[7]. Il avait mentionné auparavant que c'était aussi la position de Hugues de Saint-Victor, de sorte qu'il rejette très clairement la position de l'un et de l'autre. On pourrait relever

[6] Alberti Magni, *Commentarii in III Sententiarum*, d. V, a. XVI: "Absolute enim anima adhuc secundum suam diffinitivam substantiam est endelechia corporis organici physici vitam habentis in potential : ergo videtur quod essentialis sit dependentia ei ad corpus : igitur non potest ese incommunicabilis alteri incommunicabilitati : ergo anima non est persona : et hoc concedunt omnes."

[7] Super Sen. D. V, a. 2, q. 3, dans Sancti Bonaventurae, Opera Omnia. T. 3, (p. 129): "Anima separata a corpore no est plene persona, quidquid senserit hac in re Magister Sententiarum."

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

ici une nuance, qui pourrait laisser place à une certaine affirmation de la personnalité de l'âme séparée, lorsqu'il dit qu'elle n'est pas « *plene* » personne. Pourrait-elle être personne, bien que non pleinement ? Dans l'argumentation qui suit, il ne traite nullement de cette possibilité, mais s'attache à expliquer pourquoi l'âme séparée n'est pas une personne. Bien que celle-ci possède certaines des propriétés de la personne, comme la singularité et la dignité, elle n'est cependant pas incommunicable, parce que dans l'âme séparée demeure le désir de réunion avec le corps, union qui est essentielle. Le Docteur Séraphique souligne spécialement que la raison de totalité est centrale dans la notion de personne, de sorte que l'âme, étant, même séparée, une partie de l'homme, n'est pas une personne.

Bien que les solutions philosophiques d'Albert et de Bonaventure sur l'union de l'âme rationnelle et du corps comme quelque chose d'essentiel nous paraissent moins solides que celle de saint Thomas, chez ces deux docteurs cette unité essentielle est affirmée, et c'est le principe anthropologique qui conduit à nier que l'âme séparée soit une personne. À côté de ce motif anthropologique, il y a une raison métaphysique : la personne est un tout incommunicable. Et, comme la raison de partie s'oppose à celle de tout, l'âme, qui est essentiellement partie de la nature humaine, ne peut être une personne, parce qu'elle peut encore s'unir au corps pour former un tout substantiel.

2. La position de saint Thomas

Saint Thomas rejette explicitement et clairement que l'âme rationnelle séparée du corps après la mort soit une personne, pour des motifs anthropologiques et métaphysiques. Nous approfondirons plus loin ce qui concerne spécialement la conception thomiste de l'être. Pour le reste, saint Thomas s'accorde avec les positions d'Albert et de Bonaventure : puisque le corps est partie essentielle de la nature humaine, et qu'avoir l'être dans une telle nature fait partie de la raison de personne humaine ; et puisqu'il est

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

aussi propre à la raison de personne d'être un tout complet, l'âme séparée n'est pas une personne.

Dans *Super Sent*., lib. 3, d. 5, q. 3, a. 2, la question est posée explicitement : « *utrum anima separata sit persona* ». Il ne pouvait en être autrement, puisqu'il devait commenter le texte du Maître, dont la réponse était positive, comme on l'a vu. Cependant, la réponse de l'Aquinate est négative et se fonde sur l'hylémorphisme aristotélicien, qui considère l'âme comme partie de la nature, et non comme quelque chose qui s'unit à un corps en étant déjà constitué comme substance. L'argument se termine ainsi :

> D'où l'âme est partie de la nature humaine, et non une nature par elle-même. Et, parce que la raison de partie est contraire à la raison de personne, comme on l'a dit, l'âme séparée ne peut pas être appelée personne ; car, bien que, séparée, elle ne soit pas partie en acte, elle a cependant la nature d'une partie[8].

L'argument est clair : dans la définition de la personne, on pose que celle-ci est le subsistant dans une nature rationnelle. Cette nature inclut le corps dans sa définition. Sans le corps, la nature rationnelle est incomplète, car il lui manque une partie substantielle. Bien que, le corps s'étant corrompu et faisant défaut, l'âme ne soit pas actuellement partie, elle continue de l'être par sa nature propre. Or la raison de personne implique en elle-même la totalité, ce qui exclut qu'elle soit partie. C'est pourquoi l'âme séparée n'est pas une personne.

Nous trouvons le même argument dans la *Contra Gentiles*, cette fois dans le contexte du traitement des analogies trinitaires, dans l'esprit créé, des processions du Verbe, ou *intentio intellecta*, et de l'amour. Ici, *esprit* désigne l'âme rationnelle ou ses puissances. Dans l'esprit humain, non seulement le verbe et l'amour ne sont pas des personnes distinctes de celui dont ils procèdent, ni ne s'identifient à sa substance, comme en Dieu, mais l'esprit

[8] *Super Sent*., lib. 3, d. 5, q. 3, a. 2, co: "unde anima est pars humanae naturae, et non natura quaedam per se: et quia ratio partis contrariatur rationi personae, ut dictum est, ideo anima separata non potest dici persona: quia quamvis separata non sit pars actu, tamen habet naturam ut sit pars."

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

lui-même n'est pas une personne : « L'esprit lui-même, existant dans sa nature, n'est pas une personne ; car il n'est pas un tout qui subsiste, mais une partie du subsistant, c'est-à-dire de l'homme »[9]. Bien qu'il ne traite pas de l'âme séparée, mais de l'âme dans n'importe quelle situation, il nie de nouveau que l'âme rationnelle soit une personne et recourt à l'argument du tout et de la partie.

Dans la *Somme théologique*, l'Aquinate nie de nouveau, et avec insistance, que l'âme séparée soit une personne, en raison de sa nature de partie :

> [...] l'âme est partie de l'espèce humaine et c'est pourquoi, bien qu'elle soit séparée, parce qu'elle conserve la nature d'unibilité, elle ne peut être appelée substance individuelle, ce qu'est l'*hypóstasis* ou substance première. Pas plus que la main, ni aucune autre partie de l'homme. Et ainsi, ne lui conviennent ni la définition de la personne, ni le nom[10].

La négation ne pourrait être plus claire. Bien que nous puissions citer d'autres passages, cela nous suffit d'emblée pour voir chez saint Thomas une doctrine constante, dans laquelle on nie qu'à l'âme séparée s'appliquent la définition ou le nom de personne, doctrine en laquelle il s'accorde avec les grands docteurs du XIIIe siècle, et qu'il ne semble pas avoir l'intention d'atténuer.

3. L'âme est une personne (*survivalism*)

Comme nous le disions au début de cette communication, la question qui nous occupe a retrouvé une certaine actualité dans la discussion du thomisme de langue anglaise, en particulier d'influence analytique. Notre intention n'est pas d'entrer dans tous les détails de ce débat, sur lequel il

[9] *Contra Gentiles,* lib. 4 cap. 26 n. 6: "Mens etiam ipsa, in sua natura existens, non est persona: cum non sit totum quod subsistit, sed pars subsistentis, scilicet hominis."

[10] I, q. 29, a. 1, ad 5: "[...] anima est pars humanae speciei, et ideo, licet sit separata, quia tamen retinet naturam unibilitatis, non potest dici substantia individua quae est hypostasis vel substantia prima; sicut nec manus, nec quaecumque alia partium hominis. Et sic non competit ei neque definitio personae, neque nomen."

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

existe une abondante bibliographie, mais de nous en tenir à son appui plus ou moins grand sur la doctrine de saint Thomas, afin de pouvoir préciser davantage la position de notre auteur.

Bien que la position de saint Thomas semble claire, on discute dans le thomisme contemporain, au-delà de la lettre, si la philosophie de saint Thomas, prise dans son ensemble, ne devrait pas conduire à d'autres conclusions. Les positions face à ce problème se divisent habituellement en trois :

1. La position selon laquelle l'âme séparée est une personne, au-delà de ce que dit la lettre de saint Thomas, comme position cohérente avec les principes de saint Thomas, ou du moins avec les principaux d'entre eux (*survivalism*).
2. La position selon laquelle l'âme séparée n'est pas une personne, qu'on appelle habituellement aujourd'hui, dans cette discussion, *corruptionnisme*.
3. Une voie moyenne, défendue par certains auteurs, qui considèrent que, si l'âme séparée n'est pas une personne complète, elle serait néanmoins une personne incomplète.

La première position soutient que, quelle que soit la manière dont s'exprime saint Thomas, l'âme séparée est une personne. Swinburne le soutient à partir d'une position cartésienne, ce qui paraît cohérent. Pour cet auteur, du reste, saint Thomas serait une sorte de cartésien inconséquent qui devrait soutenir la même position. Celle de Swinburne est, en tout cas, une position cohérente avec le dualisme anthropologique.

Il y a d'autres auteurs, plus explicitement alignés sur les thèses métaphysiques de saint Thomas, comme Stump, Brown ou Spencer, qui soutiennent que, si la lecture textuelle de saint Thomas est celle de la négation du caractère de personne de l'âme séparée, ce qui serait cohérent avec ses propres principes métaphysiques, ou avec le meilleur d'entre eux, serait la thèse contraire, d'une manière ou d'une autre. Ils s'appuient pour cela sur certaines caractéristiques de l'âme séparée qui semblent propres

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

aux personnes, comme le fait d'être suppôt, d'être individuelle et d'accomplir des opérations parfaites d'intelligence et de volonté, en plus d'avoir une réelle continuité ontologique avec la personne antérieure à la mort. Il y a des points justes dans cette position, que nous soulignerons plus loin. Le problème est celui de l'incomplétude de la nature et de l'incommunicabilité. Pour pouvoir soutenir la personnalité de l'âme séparée malgré ces obstacles, ces auteurs se voient obligés de contredire d'une certaine manière quelque point important des thèses de saint Thomas. Ainsi, par exemple, Spencer finit par affirmer que l'âme séparée contient toute la nature humaine, puisque la corporéité et toutes les puissances sont radicalement dans l'âme. Le problème est que la personne inclut dans sa substance non seulement ces principes formels, mais aussi la matière. Spencer reconnaît que sa thèse s'écarte de saint Thomas et que sa position pourrait être qualifiée de platonicienne, bien qu'il continue de soutenir que le corps s'unit substantiellement à l'âme, mais comme une partie dont l'absence n'affecte en rien l'humanité et la personnalité, qui seraient tout entières contenues dans l'âme ; de même qu'en perdant une main ou un autre membre on continue d'être complètement une personne. « Je suis, dit Spencer, essentiellement un esprit, un esprit destiné à informer la matière, mais qui peut survivre avec son essence intacte à part de la matière, et pour lequel la mort et l'existence désincarnée qui s'ensuit sont [...] entièrement naturelles »[11].

Chez ces auteurs, on semble revenir à la position de Pierre Lombard et, par conséquent, l'homme est son âme. Chez certains d'entre eux, il semblerait que la mort ne soit pas une corruption, mais un changement accidentel. Ce n'est pas là une thèse conforme à l'anthropologie de saint Thomas, qui, assumant l'hylémorphisme aristotélicien, affirme sans aucun doute que l'âme est forme substantielle du corps.

D'autres auteurs vont jusqu'à affirmer que l'âme séparée est une personne, bien que d'une autre espèce, semblable aux anges, dans une étrange

[11] Survivalist platonism.

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

combinaison de la position survivaliste et de la position corruptionniste, qui ressemble elle aussi à celle de Pierre Lombard.

Dans la position thomasienne, l'homme n'est ni seulement son âme, ni seulement son corps, mais le composé d'âme et de corps. Avec la mort, l'âme et le corps se séparant, l'homme se corrompt, et son âme demeure sans changer de nature. En expliquant la mort du Christ comme une vraie mort, saint Thomas précise que corruption peut signifier deux choses : a. la séparation du corps et de l'âme ; et b. la dissolution du corps. Ces deux choses se produisent dans la mort des personnes humaines, dont on peut dire pour cette raison qu'elles se corrompent.

4. Le *corruptionnisme*

C'est du fait que, dans la mort de l'homme, se produit une véritable corruption que tire son nom la deuxième des positions dans l'interprétation de la personnalité de l'âme séparée, à savoir ce qu'on appelle le *corruptionnisme*. Les auteurs qui s'identifient à cette position soutiennent en général que l'âme séparée n'est pas une personne en conséquence du changement substantiel que suppose la corruption de l'homme. Si par corruptionnisme nous entendons seulement l'affirmation que la personne humaine subit une corruption avec la mort, au sens où l'âme se sépare du corps, que le corps se dissout et que l'âme rationnelle séparée n'est pas une personne, on pourrait qualifier saint Thomas lui-même de corruptionniste. Mais chez certains des auteurs qui soutiennent cette position, il semblerait que l'on aille plus loin. Certains soutiennent, comme position cohérente avec les principes de saint Thomas, que le plus logique serait d'affirmer le caractère non subsistant de l'âme, parce qu'une âme séparée du corps ne pourrait pas opérer, étant, comme elle l'est, faite par nature pour connaître en union avec les phantasmes, et que ce qui n'opère pas n'est pas vivant (Bazán). D'autres, tout en affirmant la continuité de l'âme, affirment son imperfection opérative. Certains, en outre, soutiennent la discontinuité ontologique totale entre l'âme unie au corps et l'âme séparée après la mort.

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

Aucune de ces choses n'est cohérente ni avec les paroles ni avec les principes de saint Thomas.

Ces auteurs citent habituellement le commentaire sur I *Corinthiens* comme argument supplémentaire de ce que l'âme séparée n'est pas une personne. Saint Thomas y parle du désir naturel de salut, qui n'est pas seulement le désir que l'âme soit sauvée, mais que le soit le tout humain. *Je* désire le salut ; mais je ne suis pas seulement mon âme, je suis aussi mon corps. Le texte est le suivant :

> [...] il est établi que l'homme désire naturellement son salut [*salutem*], étant donné que l'âme est partie du corps de l'homme. Mais l'âme, puisqu'elle est partie du corps de l'homme, n'est pas tout l'homme, et mon âme n'est pas moi. D'où, même si l'âme obtenait le salut dans l'autre vie, ce ne serait pas moi ni quelque homme que ce soit [qui l'obtiendrait]. Et, de plus, comme l'homme désire naturellement le salut, aussi celui du corps, le désir naturel serait frustré[12].

Si je désire le salut, cela veut dire que je désire non seulement le salut de l'âme, mais de tout mon moi, c'est-à-dire aussi de mon corps. Si par *moi* [ego] nous entendons la personne, on dit par là que l'âme séparée n'est pas une personne. En effet, tant *ego* que *se*, sont habituellement employés par saint Thomas comme convertibles avec personne : « [...] *soi* [*se*] est [un pronom] réfléchi, et renvoie au même suppôt »[13].

Cependant, certains auteurs semblent tirer de là la conclusion d'une radicale *discontinuité métaphysique* de l'âme elle-même avant et après la mort. Face à l'objection théologique selon laquelle les récompenses et les

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

[12] *Super I Cor*., cap. 15 l. 2: "[...] constat quod homo naturaliter desiderat salutem sui ipsius, anima autem cum sit pars corporis hominis, non est totus homo, et anima mea non est ego; unde licet anima consequatur salutem in alia vita, non tamen ego vel quilibet homo. Et praeterea cum homo naturaliter desideret salutem, etiam corporis, frustraretur naturale desiderium."

[13] *Summa Theologiae*, III, q. 3, a. 2, ad 1: "[...] se est reciprocum, et refert idem suppositum".

châtiments des âmes séparées seraient injustes si le sujet n'était pas d'une certaine manière le même, Reese, par exemple, répond :

> [...] in response to the moral argument, corruptionist maintain that the punishment or reward of the soul for the deeds of the person is perfectly consistent with Aquinas's general theory of reward and punishment. As his treatment of original sin makes clear, Aquinas thinks that persons can be, and are, justly penalized for sins they have not committed. A fortiori, an enduring part of a person can be justly penalized for the sins of that person[14].

Bien que cet auteur, à la fin du texte, allège le poids des paroles précédentes, ces affirmations et d'autres nous conduisent à penser que, derrière le corruptionnisme que nous pouvons appeler *radical*, il y a une certaine manière de comprendre l'*esse* thomiste qui ne correspond pas à celle de l'Aquinate. Critiquant la position qu'il appelle incomplétionnisme, qui soutient que l'âme séparée est une personne incomplète, le même auteur affirme ce qui suit :

> I suspect that there is a substantive difference between incompletionists and corruptionists with respect to how we understand Aquinas's metaphysics of essence. The judgment that something can be operationally, existentially, formally, and suppositaly complete while nevertheless being essentially *in*complete strikes me as a dangerous depreciation of the central role played by essence in Thomas's metaphysics. In contrast, I am inclined to say that essential incompleteness will entail a sort of operational, existential, and supposital incompleteness, since operation follows being and being follows essence[15].

[14] Reese, 954.
[15] Reese, 958.

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

En effet, si l'être suit l'essence, au sens où il serait une sorte d'effet de celle-ci, et que cette essence est détruite par la mort, l'être lui-même doit s'en trouver affecté et, par conséquent, l'opération. La question est de savoir si telle est la position de saint Thomas sur le rôle de l'être et de l'essence. Je soupçonne que non.

Commençons par la continuité, tant spécifique que numérique, de l'âme rationnelle avant et après la mort. Dans le texte suivant, du De unitate intellectus, une œuvre de maturité, il dit :

> De même que ce qui a pour nature d'être en haut et ce qui n'a pas pour nature d'être en haut diffèrent en espèce. Et pourtant, c'est la même chose en espèce et en nombre qui a pour nature d'être en haut, bien que parfois elle soit en haut et parfois non, en raison de quelque empêchement. Ainsi diffèrent en espèce deux formes, dont l'une a pour nature de s'unir au corps, et l'autre non. Mais ce qui a pour nature de s'unir au corps peut être un et le même en espèce et en nombre, bien que parfois il soit uni en acte et parfois non uni en acte, en raison de quelque empêchement[16].

C'est une doctrine constante, comme on le voit dans ce texte du Commentaire des Sentences, où il explique comment la continuité métaphysique de l'âme garantit la continuité du sujet dans la résurrection :

> Ou bien il faut dire que la forme des autres [étants] générables et corruptibles n'est pas subsistante par soi, de manière à pouvoir demeurer après la corruption du composé, comme c'est le cas de l'âme, dont l'être, qu'elle acquiert pour elle dans

[16] *De unitate intellectus*, cap. 1 co. : "Sicut enim quod habet naturam ut sit sursum, et quod non habet naturam ut sit sursum, specie differunt; et tamen idem et specie et numero est quod habet naturam ut sit sursum, licet quandoque sit sursum et quandoque non sit sursum propter aliquod impedimentum: ita differunt specie duae formae, quarum una habet naturam ut uniatur corpori, alia vero non habet; sed tamen unum et idem specie et numero esse potest, habens naturam ut uniatur corpori, licet quandoque sit actu unitum, quandoque non actu unitum propter aliquod impedimentum."

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

> le corps, elle le retient aussi après le corps, et le corps est amené par la résurrection à cet être, parce que l'être du corps et celui de l'âme ne sont pas un être distinct. Autrement, l'union de l'âme et du corps serait accidentelle. Et ainsi, il ne s'est produit aucune interruption dans l'être substantiel de l'homme, de telle sorte qu'il ne puisse revenir numériquement le même à cause de l'interruption de l'être, comme il arrive dans les autres choses corrompues, dont l'être est totalement interrompu, la forme ne demeurant pas, tandis que la matière demeure sous un autre être[17].

Ce texte parle de la continuité de l'être substantiel. Il soutient la même thèse dans la Somme théologique, en des termes encore plus forts, puisqu'il affirme que l'âme conserve en elle tout l'être du composé, ce qui lui permet l'opération parfaite :

> L'âme se rapporte à l'être d'une manière différente des autres parties. Car l'être du tout n'est pas celui de l'une de ses parties ; d'où il suit que, le tout étant détruit, ou bien la partie cesse d'exister, comme les parties de l'animal, l'animal étant détruit ; ou bien, si elles demeurent, elles ont un autre être en acte, comme la partie de la ligne a un autre être que la ligne entière. Mais dans les âmes humaines demeure l'être du composé après la destruction du corps, parce que l'être de la forme et celui de la matière sont le même, et c'est là l'être du composé. Or l'âme subsiste dans son être, comme on l'a démontré dans la première partie. D'où il suit qu'après la séparation d'avec le corps elle ait l'être parfait, et c'est pourquoi elle peut aussi avoir

[17] *Super Sent.*, lib. 4 d. 44 q. 1 a. 1 qc. 2 ad 1: Vel dicendum, quod aliorum generabilium et corruptibilium forma non est per se subsistens, ut post compositi corruptionem manere valeat, sicut est de anima rationali, quae esse, quod sibi in corpore acquiritur, etiam post corpus retinet, et in participationem illius esse corpus per resurrectionem adducitur, cum non sit aliud esse corporis et aliud animae in corpore; alias esset conjunctio animae et corporis accidentalis; et sic nulla interruptio facta est in esse substantiali hominis, ut non possit idem numero redire propter interruptionem essendi, sicut accidit in aliis rebus corruptis, quarum esse omnino interrumpitur, forma non remanente, materia autem sub alio esse remanente.

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

une opération parfaite, bien qu'elle n'ait pas la nature parfaite de l'espèce[18].

L'homme n'est pas comme les autres composés hylémorphiques. La cause en est que la forme substantielle de l'homme, son âme, est subsistante et *hoc aliquid*, au moins en un certain sens. La raison de *hoc aliquid* comporte deux aspects : avoir l'être par soi, et avoir une nature complète. L'âme humaine, ayant certaines opérations propres, qui ne sont pas du composé et qui supposent des puissances qui s'enracinent directement dans l'âme, a l'être par soi. Car rien n'opère sinon en tant qu'il est en acte, et il l'est par l'être. Cependant, être *hoc aliquid* ne se dit d'elle qu'imparfaitement, parce qu'elle n'a pas sa nature complète sans le corps.

Or, dans les autres composés hylémorphiques, bien que la forme donne l'être au tout, l'être n'appartient cependant pas aux parties, mais au composé. C'est pourquoi, le corps étant corrompu, la forme se perd. Mais dans le cas de l'âme rationnelle, l'être lui est nécessairement attaché. Et ce même être dans lequel elle subsiste est celui qu'elle communique au corps. C'est pourquoi, lorsque le corps se corrompt, non seulement l'âme demeure, mais aussi la totalité de l'être du composé, qui est dans l'âme. Il y a donc une réelle continuité ontologique entre l'âme qui est unie au corps et l'âme séparée du corps. C'est le même sujet numériquement, le sujet de l'acte d'être, avec le même intellect et la même volonté, et avec les mêmes habitus, qui a mérité ou péché avant de mourir, qui reçoit pour cela les récompenses ou les peines après la mort, et qui s'unira le corps dans son propre acte d'être lors de la résurrection. C'est la continuité de l'âme spirituelle, consciente, intelligente et volontaire qui garantit la continuité de la personne dans la résurrection.

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

[18] *Summa Theologiae*, I-II, q. 4, a. 5, ad 2: "[...] anima aliter se habet ad esse quam aliae partes. Nam esse totius non est alicuius suarum partium, unde vel pars omnino desinit esse, destructo toto, sicut partes animalis destructo animali; vel, si remanent, habent aliud esse in actu, sicut pars lineae habet aliud esse quam tota linea. Sed animae humanae remanet esse compositi post corporis destructionem, et hoc ideo, quia idem est esse formae et materia, et hoc est esse compositi. Anima autem subsistit in suo esse, ut in primo ostensum est. Unde relinquitur quod post separationem a corpore perfectum esse habeat, unde et perfectam operationem habere potest; licet non habeat perfectam naturam speciei."

On ne peut soutenir autre chose que si l'on considère l'être comme une sorte d'effet de l'essence qui, détruite par la mort, donnerait lieu à un nouvel étant, avec un nouvel être, l'âme séparée. Telle ne semble être ni la position explicite de saint Thomas, ni la plus conforme aux principes de la métaphysique.

5. L'âme comme personne incomplète

Certains considèrent comme possible une troisième position qui, bien qu'elle ne se trouve pas explicitement chez saint Thomas, serait cohérente avec ses principes : celle selon laquelle l'âme est une personne incomplète. Cette position semble avoir un antécédent chez Cajetan, que suivent d'autres représentants de l'école thomiste traditionnelle, comme Báñez. Cajetan dit que l'âme séparée peut être appelée semi-personne. Le grand commentateur soutient que, puisque l'âme séparée obtient une certaine totalité et complétude, elle aurait pour cette raison son propre terme, qui lui permettrait de subsister. Bien que, étant incomplète dans la nature, on ne puisse la considérer comme une personne, du fait qu'elle a un terme propre, on pourrait l'appeler semi-personne et non seulement semi-nature[19]. Cette position, telle que l'expose cet auteur, n'est pas acceptable si l'on n'accepte

[19] Commentaria III, q. 6, a. 3, p. 98: "Imaginandum est enim quod anima separata est semi-persona, et non solum semi-natura. Nam unita carni est semi-natura, cum sit pars essentialis humanae naturae : sed non subsistit per seipsam ut quod, scd per hypostasim, cui ut anima, ut ratio subsistendi ex proprio genere, scilicet immatcriali ordine, defert actum essendi et subsistendi. Sed statim ut scparata est a corpore, ex hoc ipso quo constituitur in esse separato separato, constituitur in quadam totalitate et completione, ut scilicet sit quod subsistit (inadaequate tamen ad suum esse, in quo natum est etiam corpus, et totus homo subsistere): iam enim dictum est quod separatio dat quandam totalitatem et completionem. Et ideo statim separata anima est semi-persona, ac per hoc proprio termino terminatur: quae, in corpore existens, terminabatur termino totius hominis. Et ideo sicut, si assumeretur praeexistens angelus, corrumperetur primo terminatio naturae angelicae, quae est illius personalitas ; ita, si assumeretur anima prius separatim existens, corrumperetur ipsius terminatio, qua constituitur in esse quod est. et semi-personae et subsistentis. Sed si anima assumitur non praeexistens separata (sicut etiam unitur de facto corpori non praeexistens separata), tunc solum ut semi-natura assumitur et unitur : quia non adhuc terminata intelligitur proprio termino, quem in sui a corpore et ab hypostasi separatione nata est habere. Notanter autem dico non solum a corpore, sed ab hypostasi: quia, si anima separaretur a corpore et non ab hypostasi (quod in solo Christo accidit in triduo), tunc non nisi ut semi-natura separata a tota natura, quae desineret, remaneret, subsistens non per se, sed per hypostasim alienam, puta Filii Dei, cui semper est unita."

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

pas sa théorie discutée sur le constitutif formel de la personne, qui serait un terme complétant la substance dans la ligne de l'essence.

L'âme séparée acquiert-elle une certaine complétude et totalité, au-delà de la théorie de la personne de Cajetan ? Si nous suivons la position de saint Thomas, l'âme séparée est incomplète dans la ligne de la nature. Bien que cette âme séparée ne soit pas partie en acte, elle est partie par sa définition même, de sorte que demeure l'appétit naturel de se réunir au corps. Elle possède en revanche tout l'être du composé. En ce sens, elle est complète et c'est pourquoi elle peut avoir une opération parfaite. Il y a incomplétude selon la nature, mais non selon l'être. Mais, aussi important que soit le rôle attribué à l'acte d'être dans la constitution de la personne, la personne créée n'est pas seulement son acte d'être. Elle est suppôt, avec son être comme constitutif actuel radical, mais aussi avec sa nature et ses principes individuants, ainsi que ses accidents.

Néanmoins, nous pouvons préciser davantage. Lorsque nous parlons de l'âme séparée, nous nous référons à l'âme avec son être et ses accidents, et non seulement à l'âme considérée précisivement comme co-principe du corps. Cette âme est sujet de l'acte d'être, et elle est principe et sujet de ses puissances spirituelles et des opérations de ces puissances. En ce sens, elle remplit la condition, propre aux personnes, d'être suppôt. De plus, cette âme séparée est numériquement la même âme qu'avant la séparation, avec le même acte d'être et les mêmes puissances et habitus. Cette âme, par ailleurs, continue d'être la forme du corps, de sorte que, bien qu'il lui manque son complément matériel, on peut encore la considérer comme la corporéité de l'homme. En somme, nous nous trouvons face à une réalité qui est substance et suppôt, identique à celle qui existait avant la mort, et qui contient en elle radicalement, bien que non en acte, les puissances corporelles, et même l'organisation du corps. De ce point de vue, bien que le terme de semi-personne puisse être, et soit de fait, imprécis, il pourrait peut-être servir à exprimer d'une certaine manière la consistance et l'identité métaphysique de l'âme séparée.

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

De Haan et Dahm, sur la base de multiples arguments, soutiennent que l'on peut aussi appeler l'âme séparée *personne incomplète*. Il ne semble pas si différent de dire que l'âme est une personne incomplète et de dire qu'elle est une semi-personne. L'un de leurs arguments principaux semble cependant faible. Saint Thomas admet que l'âme humaine peut être appelée *hoc aliquid*, d'une certaine manière. La raison de hoc aliquid implique deux aspects : a. avoir l'être par soi ; b. avoir l'espèce complète. L'âme humaine est hoc aliquid au premier sens, mais non au second. De Haan et al. disent que, si l'âme rationnelle peut être considérée comme hoc aliquid, c'est-à-dire comme substance, parce qu'elle a l'être par soi, qu'elle communique au corps, elle pourrait aussi être appelée personne incomplète, parce que la personne est hoc aliquid. On pourrait l'appeler personne au premier sens de hoc aliquid, mais non au second. Le problème est que le premier sens vaut aussi bien pour l'âme séparée que pour l'âme unie. L'âme humaine ou rationnelle est forme et hoc aliquid dans les deux états. Or nous ne pouvons pas dire que l'âme unie est une personne incomplète, si ce n'est au sens où elle est partie de la personne.

De Haan et Dahm semblent glisser une critique à l'égard de saint Thomas pour ne pas avoir développé cette notion de personne incomplète. Pour saint Thomas, l'âme humaine a la subsistance et l'intellectualité, et elle n'est pas partie en acte, mais en puissance. C'est pourquoi elle s'approche de la raison de subsistant parfait et de personne. Mais elle ne l'est pas. Si saint Thomas n'a développé ni le concept de personne incomplète, ni celui de semi-personne, c'est sans doute parce qu'il ne l'a pas voulu ou, autrement dit, parce qu'il a voulu établir clairement le concept de personne comme impliquant la totalité de l'identité métaphysique de quelqu'un. La matière fait partie de cette identité.

Conclusion

La position historique de saint Thomas est claire. L'âme séparée n'est pas une personne. La mort implique la corruption de l'homme. Comme la notion de personne implique la totalité et la complétude, l'âme séparée n'est pas

TRADUCTION INFORMELLE NON VÉRIFIÉE

une personne. Cela ne veut pas dire que l'âme séparée ne soit pas la même que l'âme unie. Il y a une continuité métaphysique. Cette continuité métaphysique implique principalement la possession du même acte d'être, qui est en outre l'être complet du composé. Cette âme, qui possède le même être complet, continue d'être le sujet des puissances intellectives et de leurs habitus, et le principe radical de leurs opérations[20]. Cette âme séparée est capable d'avoir l'opération parfaite de la béatitude. Bien que par synecdoque, elle peut être appelée « moi », ainsi que par le nom propre. Dans le langage contemporain, on peut dire qu'elle est quelqu'un et non quelque chose. Ces caractéristiques personnelles, cependant, ne font pas d'elle une personne, parce que la personne n'est ni seulement l'âme, ni seulement son acte d'être, mais le tout complet et incommunicable. Le corps organique fait partie de l'identité métaphysique de la personne humaine.

TRADUCTION INFORMELLE
NON VÉRIFIÉE

[20] L. Billot (1895). De Verbo Incarnato. Commentarius in Tertiam Partem S. Thomae. Roma: S. C: De Propaganda Fide, p. 128: "Equidem verum est quod anima separata, persona non est; habet tamen id quod principaliter attenditur in ratione personae, scilicet subsistentiam et intellectualitatem."